

Mardi 15 décembre 2020 *Edition unique*

Presse Nationale

> Politique



Prestation de serment du Président Ouattara : Un nouveau mandat pour poursuivre la reconstruction

C'est fait ! Alassane Ouattara a prêté serment, hier, au Palais présidentiel. En présence de 13 Chefs d'État, 3 anciens Présidents de la République, des représentants de Chefs d'État, des présidents d'organisation, celui de l'organisation panafricaine et ceux des Communautés économiques régionales (Cer), le Président Alassane Ouattara a prononcé la formule sacramentelle, ouvrant le premier mandat de la troisième République, mais aussi celui de la poursuite de la reconstruction de la Côte d'Ivoire. C'est le choix opéré par les Ivoiriens, le samedi 31 octobre. En renouvelant leur confiance au Chef de l'État, ils lui donnent les manettes pour se voir offrir encore plus de commodités dans tous les domaines. Et le Président Ouattara ne compte déroger à son devoir. A preuve, son discours dans lequel il a réaffirmé son engagement à œuvrer pour le bonheur des Ivoiriens. Cette cérémonie sobre, pour raison de Covid-19, a débuté aux alentours de 11h, avec l'ouverture de l'audience du Conseil constitutionnel présidée par Mamadou Koné.



Prestation de serment du Président Ouattara : "Les Ivoiriens ont fait le choix de la démocratie, de la paix, de la stabilité"

Depuis hier, le Président Alassane Ouattara a entamé le premier mandat de la troisième République. Pour le Chef de l'État, les choses sont claires, les Ivoiriens ont fait, au-delà de sa personne, le choix de la démocratie, de la paix et de la stabilité. Alassane Ouattara a pris l'engagement d'assumer pleinement ce nouveau mandat. "Je mesure l'ampleur de cette charge. Je prends, à nouveau, l'engagement de l'assumer pleinement, au service de mes compatriotes, de tous mes compatriotes, sans distinction ; parce que c'est ensemble que nous devons construire un avenir plus radieux pour tous nos concitoyens et pour les générations futures".



Politique nationale : Ouattara annonce la création d'un ministère dédié à la réconciliation nationale

A l'occasion de son investiture, le Président Alassane Ouattara a annoncé la création d'un ministère de la Réconciliation, pour booster la reconstruction du tissu social. « Afin de consolider davantage la cohésion nationale, j'envisage de créer un ministère en charge de la Réconciliation nationale dans les prochains jours », a fait savoir le Président ivoirien. Ce département ministériel, poursuit-il, aura pour mission de faire une évaluation de nos actions, avec pour objectifs le renforcement de la cohésion nationale et de la réconciliation des filles et des fils de notre chère Côte d'Ivoire.



Election du 31 octobre, prestation de serment du Président de la République : Ouattara réitère son engagement à défendre la nation et à participer à son développement

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a prêté serment devant le Conseil constitutionnel pour un nouveau mandat de cinq ans, hier lundi 14 décembre 2020, au palais de la Présidence de la République. Dans l'allocution faite à cette occasion, Alassane Ouattara a réitéré son engagement à défendre la nation et à participer à son développement.



Les États-Unis "heureux" de poursuivre la coopération avec la Côte d'Ivoire

"Les États-Unis d'Amérique reconnaissent la réélection d'Alassane Ouattara en tant que Président de la République de Côte d'Ivoire et sont heureux de poursuivre l'étroite coopération bilatérale à travers toute la gamme de nos valeurs et intérêts partagés", rapporte un communiqué de l'ambassade des USA. Ils saluent et encouragent tous les efforts visant à promouvoir la réconciliation, l'inclusion, une large participation

politique et le respect universel des normes démocratiques sans distinction d'affiliation de parti politique, dans le cadre du respect des institutions de la République et des droits humains.

> Economie



Professionnalisation de la petite mine : 1 200 artisans formés annuellement par l'Etat

La Côte d'Ivoire compte, à ce jour, 12 chantiers-écoles avec l'inauguration du site d'Assiè-Kokoré, (centre-est, région du Moronou), selon le ministère des Mines et de la Géologie. C'est le jeudi dernier que le ministre Jean-Claude Kouassi a procédé au lancement des activités du dernier-né des chantiers-écoles de la petite mine. Cette mise en service porte la capacité de formation des chantiers-écoles à 1 200 artisans miniers par an. Par ailleurs, 330 apprenants se perfectionnent aux techniques de l'exploitation artisanale et semi-industrielle dans les tous premiers chantiers existant, quand 120 autres, en fin de formation, sont en instance de sortie.



Infrastructures routières, Pierre Dimba (DG de l'AGEROUTE) assure : « 2021 sera une année encore plus importante »

En marge de son 6e Conseil d'administration de l'année 2020, tenu à Yamoussoukro, le vendredi 11 décembre dernier, la direction générale de l'Agence de gestion des routes (AGEROUTE) a initié une visite sur les différents chantiers en cours à l'intérieur de la capitale politique, mais aussi sur l'autoroute Yamoussoukro-Tiébissou, en vue de se rendre compte du réel état d'avancement de ces travaux et d'en apprécier la qualité, conformément aux normes prescrites. Pierre Dimba, DG de ladite structure a indiqué que : « 2021 sera une année encore plus importante pour notre pays. Nous allons relancer tous nos chantiers. En même temps, nous devons aller très vite pour couvrir l'ensemble du territoire ivoirien. Et surtout donner l'opportunité de créer des richesses dans toutes les régions. Le programme d'entretien routier va s'intensifier, avec un programme de plus orienté vers les zones de production ».

> Société



Protection civile : l'ambassade de France fait un don de 103 millions FCFA aux GSPM et à l'ONPC

La France, à travers sa représentation diplomatique, en Côte d'Ivoire a fait don d'équipement composé de matériel et de consommables d'une valeur de 103 millions FCFA, le samedi 12 décembre 2020 à l'Office national de la protection civile (ONPC) et au Groupement de sapeurs-pompiers militaires d'Abidjan (GSPM). Cela répond au souci de la France de contribuer à la riposte opérationnelle et à la qualité des services rendus à la population en complément du programme de formation ambitieux auquel participe la France en direction des pompiers civils et militaires.



Coronavirus : 25 nouveaux cas et 20 guéris annoncés, hier

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a enregistré ce jour lundi 14 décembre 2020, 25 nouveaux cas de Covid-19 sur 1 311 échantillons prélevés soit 1,9% de cas positifs, 20 guéris et 0 décès. A la date du 14 décembre, la Côte d'Ivoire compte donc 21 705 cas confirmés dont 21 318 personnes guéries, 133 décès et 254 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 235 378.

> Culture



Festival national des arts et de la culture en milieu scolaire (Fenacmis) : Kandia Camara a procédé à Bouaké au lancement de la 10e édition

« Tous ensemble pour une école compétitive, creuset de civisme et de cohésion sociale ». C'est le thème de la 10e édition du Festival national des arts et de la culture en milieu scolaire (Fenacmis) dont la phase finale se tiendra du 12 au 17 juillet 2021 à Bouaké. C'est la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Kandia Kamissoko Camara, qui a procédé, le 11 décembre, au centre culturel Jacques Aka de Bouaké, à son lancement officiel. Elle avait à ses côtés deux autres membres du gouvernement, le ministre des Transports, Amadou Koné et le secrétaire d'État chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Brice Kouassi.

Vu sur le Net

> Economie

Routes : 138 km réalisés en 2020 en Côte d'Ivoire

En 2020, 138 km de route bitumée ont été réalisés en Côte d'Ivoire. Ce qui fait franchir la barre symbolique de 7 000 km pour l'ensemble du linéaire routier. Le bilan a été fait par le directeur général de l'Ageroute, Dimba Pierre qui présidait vendredi 11 décembre, à Yamoussoukro, un Conseil d'administration de la structure sous tutelle du ministère de l'Entretien routier. « Depuis 2011, c'est plus de 2000 km qui ont été ajoutés au stock qu'il y avait. Aujourd'hui, on a plus de 7 500 km de routes bitumées », a indiqué M. Dimba, cité par le quotidien Nouveau Reveil. La réalisation et la réhabilitation des infrastructures routières a été un chantier majeur durant les 10 dernières années, en raison de l'impact positif sur les activités commerciales, l'acheminement des productions agricoles et la mobilité des personnes. Sans compter les opportunités d'emploi qu'offre le secteur des BTP.

Agence de Presse

> Politique



Alassane Ouattara exprime sa reconnaissance pour sa réélection

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a exprimé, lundi 14 décembre 2020, à Abidjan, sa reconnaissance aux électeurs, au gouvernement, au corps préfectoral, à la chefferie, aux leaders religieux, à sa famille biologique et politique pour sa réélection à la magistrature suprême et félicité la Commission électorale indépendante (CEI) et les forces de défense et sécurité qui se sont « montrées à la hauteur de leur mission ».



Alassane Ouattara, premier Président à prêter serment sur la Constitution

Le Président de la République, Alassane Ouattara est désormais le premier Président à prêter serment sur la Constitution, à l'issue de la cérémonie de son investiture, lundi 14 décembre 2020, au Palais présidentiel. Cet acte majeur se présente comme une innovation majeure qui a été mise en application pour la première fois dans l'histoire de notre pays, a déclaré le président du Conseil Constitutionnel, Koné Mamadou, avant de procéder à la prestation de serment du Président élu. Cette mesure est conforme à l'article 58 Alinéa 1er de la Constitution du 08 novembre 2016, qui précise que le Président de la République élu prête serment sur la Constitution, rappelle-t-on.



Présidentielle ivoirienne : les membres du Conseil constitutionnel sont "en harmonie" avec leur "conscience", selon Mamadou Koné

Au cours de la cérémonie de prestation de serment du Chef de l'Etat Alassane Ouattara, lundi 14 décembre 2020 à Abidjan, le président du Conseil constitutionnel de Côte d'Ivoire, Mamadou Koné, a affirmé que les membres de l'institution (critiqués par l'opposition) sont "en harmonie" avec leur "conscience" concernant les décisions émises dans le cadre de la présidentielle du 31 octobre dernier.

> Société



Education : le gouvernement ivoirien prendra en charge les frais COGES à compter de janvier 2021 (Ouattara)

Le gouvernement ivoirien et les collectivités locales prendront en charge à partir de janvier 2021, les frais des Comité de gestion des établissements scolaires (COGES) jusque-là supportés par les parents d'élèves et objet de contestation dans les écoles du pays. L'annonce a été faite lundi par le Président ivoirien Alassane Ouattara dans un discours solennel après sa prestation de serment pour un nouveau quinquennat à la tête de la Côte d'Ivoire.



Communiqué du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique : point de la situation de la Covid-19 au 14 décembre 2020

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a enregistré ce jour lundi 14 décembre 2020, 25 nouveaux cas de Covid-19 sur 1 311 échantillons prélevés soit 1,9% de cas positifs, 20 guéris et 0 décès. A la date du 14 décembre, la Côte d'Ivoire compte donc 21 705 cas confirmés dont 21 318 personnes guéries, 133 décès et 254 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 235 378.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci

@gouvci.officiel

gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.